



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Logement

OBJECTIF

Favoriser le développement d'un parc de logements adapté aux besoins de la population.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui à la définition des projets structurants en matière de logement et d'habitat.
- ✓ Appui à l'émergence des démarches innovantes (habitat participatif...).
- ✓ Appui à l'analyse du besoin en logements sociaux et à vocation sociale.
- ✓ Appui à la réhabilitation du parc privé.

Service Logement et Habitat :

04 30 19 25 30 - at-logement@cd66.fr

Service Soutien et Modernisation de l'Aide à Domicile

(logements en résidence autonomie) :

04 68 85 86 93 - smad@cd66.fr